



Communauté d'Athlétisme du Valais Romand

Assemblée générale 2021

Jeudi 9 décembre 2021 – En ligne à 19h

Présents :

Comité CoAVR : Pierre Saillen, Véronique Crettenand Beretta, Christophe Normand, Michael Ravedoni
Présidents et CT des clubs : Olivier Blanchet, Nathalie Duc
Responsables d'équipes : -
Athlètes méritants : -
Parents, amis : -

Excusés : Sandrine Gay

1. Mot du président

En raison de la situation sanitaire, l'Assemblée générale 2021 de la CoAVR s'est tenue en ligne et en différé. Les invitations ainsi que les documents nécessaires ont été transmis à l'assemblée pour consultation et approbation. Personne n'en a demandé de modifications. Le comité s'est ensuite tenu à disposition pour toutes questions le 9 décembre 2021 en visio-conférence.

L'année 2021 est la deuxième année de présidence de Michael Ravedoni. L'année s'est déroulée avec un calendrier chamboulé. Les championnats valaisans en salle ont été annulés et les CSI Elites déplacés en septembre. Cependant les CSI jeunesses et les CS de relais ont pu se dérouler.

Un nouveau site web voit le jour fin 2021 (coavr.ch) ainsi qu'un nouveau logo. Ces deux éléments permettent de dynamiser l'image de la CoAVR et de d'en améliorer la communication.

Cette année a également été l'occasion de proposer des modifications de statuts. Un travail de a été fait. Il vise à pérenniser la collaboration entre les sociétés au sein de la Communauté. De plus, une réorganisation des tâches de la CT a été opérée. Après consultation auprès des sociétés, les modifications sont soumises à votation. Si la proposition est acceptée, voici quelques conséquences :

- Mise à jour des compétences et de l'organisation du Comité technique (CT) → tournus par groupe.
- Suppression des tâches à effectuer sur l'année des statuts → Création d'un document dédié plus précis et complet (c.f. Tâches de la CT)
- Composition des groupes :
- A → CA Sierre, ES Ayent, SFG Conthey et CA Vétroz
- B → CA Sion, CABV Martigny, CA Vouvry et SFG Collombey-Muraz.
- Inscription du rôle de secrétaire officiellement et lui attribuer des compétences.
- Suppression de la ristourne de 1000 CHF pour la société responsable de la CT.
- Diverses simplifications, clarifications et cohérences entre les termes.

Cette année, la CoAVR compte 1 démission de chefs d'équipe :

- Michael Ravedoni - U16 F

De plus, les postes de chefs d'équipe élites homme et femme sont également à pourvoir. Au total, trois postes de chefs d'équipe sont alors à pourvoir.

Après 20 ans de dévouement auprès de la Communauté en tant que Caissier, Christophe Normand a émis le souhait de laisser la main. Je tiens tout particulièrement à le remercier pour le travail accompli durant ces 20 dernières années ! Son expérience et son expertise ont été d'une grande aide, particulièrement dans la transition de présidence ces 2 dernières années. Avec rigueur, précision et bienveillance, Christophe a soutenu et accompagné la Communauté pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

Pour lui succéder, Evelyne Pölzl est proposée et Christophe Normand accepte de soutenir Evelyne dans cette tâche pendant une année. De facto, pour succéder à Evelyne dans son rôle de Vérificatrice des comptes, Carlo Ravedoni est proposé.

Michael Ravedoni remercie la FVA pour son soutien, l'engagement des chefs d'équipes tout au long de l'année ainsi que le CABV Martigny pour son engagement lors de ces deux dernières années.

2. Rapport du chef technique

Pour la Communauté d'Athlétisme du Valais Romand, l'année 2021 aura été davantage fournie en compétitions que ne l'a été 2020. En effet, la seule compétition de 2020 qui permit de voir concourir des athlètes valaisans sous l'égide de la COAVR fut les championnats suisses de relais, alors que 2021 aura vu le retour de la plupart des compétitions habituelles auxquelles participe la COAVR.

Lors des CSI Multiples (U12-U14-U16-U18) de Martigny qui ont eu lieu le 08 mai 2021, une série de catégories se sont démarquées au niveau national et ont montré le vivier d'excellents « athlètes multiples » qui règne en Valais. Les résultats parlent d'eux-mêmes avec une 1ère place pour les U12W, U12M et U14M au niveau suisse. Les U16M et U18W ne sont pas en reste avec une 2ème place au niveau national pour ces deux équipes.

En ce qui concerne les CSI jeunesse simples qui se sont déroulés à Sion fin mai, l'équipe U18W accède au podium avec une 2ème place au niveau national. De quoi présager de bonnes ressources en vue des futurs CSI élites femmes.

Les CSI individuels U20, organisés à Alle le 6 juin 2021, ont confirmé que les athlètes juniors valaisans forment un excellent groupe. Ils récoltent la médaille d'argent avec d'excellents résultats. À noter que la plupart des athlètes de ce groupe sont venus renforcer l'équipe des CSI Elite en septembre 2021.

À l'occasion du championnat suisse de relais qui s'est tenu en septembre à Hochdorf, les équipes de la Communauté d'Athlétisme du Valais Romand se sont particulièrement bien distinguées.

Lors du relais olympique des U20 garçons, Pierre Perruchoud, Rémy Torrent, Mathieu Normand et Simon Vannay ont remporté la médaille d'or dans le temps de 3'16''17 ce qui constitue une meilleure performance cantonale de la catégorie.

Lors du 5 x 80 m du U16 garçons, Rafael Machado, Mathieu Tissières, Martin Evéquo, Rudaz Maxim et Nathanaël Lugon sont montés sur la 2ème marche du podium en 46''19.

Au 3 x 1000 m des garçons U16, Arnaud Mermoud, Clément Ramuz et Quentin Torrent ont réalisé 8'34''33 et ont conquis la médaille de bronze.

Chez les filles U18, lors du relais 4 x 100 m, Sarah Normand, Julie Bonvin, Soraya Becerra et Malika Herzog ont réussi 48''48, ce qui leur a permis d'accéder à la médaille d'argent. Ce résultat représente une meilleure performance cantonale de tous les temps dans cette catégorie.

Les CSI élites ont permis aux athlètes masculins de concourir avec l'élite des clubs et athlètes suisses. À cette occasion, les athlètes de la COAVR ont montré un magnifique engagement et un esprit d'équipe exemplaire. Pour 4 points, les athlètes de la COAVR auraient pu atteindre la 3ème place. À la suite de cette compétition, plusieurs idées et manières d'optimiser le cette compétition (valorisation de l'identité, anticipation de la logistique) ont émergé et seront profitables pour les années à venir.

Quant aux filles, toute l'énergie nécessaire a été mise en œuvre afin d'éviter une relégation. Les participantes ont montré que l'esprit d'équipe jouait son rôle décisif et qu'être flexible était une qualité indéniable à posséder durant cette compétition. À l'avenir, il sera important de pouvoir compter sur plus d'athlètes et de créer une dynamique destinée à viser la LNB. Cela est dans le domaine du possible pour ces athlètes féminines de la COAVR.

À mentionner également que la collaboration entre les clubs, les chefs techniques et les chefs d'équipes est excellente. Bravo à tous pour l'engagement !

Véronique Crettenand et Michael Ravedoni ont toujours à cœur de dynamiser la COAVR en ces temps où les mesures sanitaires dictent les choses. Merci pour leur aide précieuse.

Un grand merci également à la FVA et à toutes les personnes qui œuvrent pour la COAVR !

3. Lecture des comptes 2021

Compte de PP 2021		
Excédent de dépense 2021 à charge des clubs	13'586	
Acompte des clubs membres		16'176
Arrondis		0
A ristourner aux clubs en 2022	2'591	0
	16'176	16'176

Comptabilité 2021

Libellé	Exercice
Comptes de charges	
Inscriptions des équipes Swiss-athletics	3'640
CSI jeunesse	1'907
CSI élites H+F	3'050
CS "team"	-
CS relais	6'119
Soutien au club "chef technique" selon décision AG	1'000
Frais de comité et autres	-353
Frais assemblée générale	348
Organisation souper relais	654
Cadeaux assemblée générale	720
Comptes de produits	
Organisation des VS et romands en salle	-
Autres produits	-
Soutien FVA	3'500
Prix des supporters Swiss Athletics	-
Excédents de dépenses à charge des clubs	13'586
Totaux égaux	17'086

Bilan avant attribution au 31.10.2021

Banque : compte Raiffeisen	12'360.82
Débiteurs membres	0.00
Autres débiteurs	0.00
Perte à répartir	0.00
Créditeurs membres	4'667.35
Provision pour assemblée générale	1'040.00
Provision pour charges de compétition	62.95
Provision autres	0.00
Capital / fonds de roulement des membres	4'000.00
Bénéfice à répartir	2'590.52
	12'360.82 12'360.82

Ecritures de boucléments : attribution du bénéfice

Trop payé à ristourner aux clubs	2'590.52
Total d'attribution	2'590.52

Bilan d'ouverture au 01.11.2021

Banque : compte Raiffeisen	12'361
Débiteurs	0
A ristourner aux membres	7'258
Provision pour assemblée générale	1'040
Provision pour charges compétitions	63
Provision autres	0
Capital / fonds de roulement des membres	4'000
	12'361 12'361

4. Rapport des vérificateurs et 5. Approbation des comptes

Conformément au mandat qui leur a été confié, François Bornet et Evelyne Pölzl ont procédé à la vérification des pièces qui leur ont été soumises. Aucune erreur ni manquement n'ont été décelée. Le solde du compte Raiffeisen correspond au document reçu de la banque. Sur la base de leur examen, ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés. Ils félicitent Christophe Normand pour la bonne tenue de ces comptes. Le comité remercie les vérificateurs pour leur travail.

Selon les votes électroniques, l'Assemblée approuve à 100% (16 oui ; 0 abstentions ; 0 non) les comptes 2021.

5. Budget 2022

Budget 2022	
Libellé	Budget
Comptes de charges	
Inscriptions des équipes FSA	4'000
CSI jeunesse	2'000
CSI élites H+F	5'000
Championnats suisses team	500
Championnats suisses relais	7'000
Soutien au club "chef technique" selon décision AG	-
Frais de comité et comité technique	1'000
Frais assemblée générale	750
Organisation souper relais et chefs d'équipes	750
Cadeaux assemblée générale	1'500
Comptes de produits	
Organisation des VS en salle	1'000
Autres produits	-
Soutien FVA	3'500
Prix des supporters Swiss Athletics	-
Excédents de dépenses à charge des clubs	18'000
Totaux égaux	22'500

Selon les votes électroniques, l'Assemblée approuve à 100% (16 oui ; 0 abstentions ; 0 non) les comptes 2022.

6. Elections et démissions

Selon les votes électroniques, l'Assemblée approuve à 100% (16 oui ; 0 abstentions ; 0 non) les élections suivantes :

- Evelyne Pölzl est élue au sein du Comité Centrale (CC) en qualité de Caissière pour 2 ans en succédant à Christophe Normand.
- Carlo Ravedoni est élu en qualité de Vérificateur des comptes pour 2 ans en succédant à Evelyne Pölzl ;
- François Bornet est élu en qualité de Vérificateur des comptes pour 2 ans.

Les élu·e·s acceptent leur élection.

7. Modification des Statuts

Selon les votes électroniques, l'Assemblée

- approuve à 100% (16 oui ; 0 abstention ; 0 non) :
 - de fusionner les statuts de 2003 et la modifications de 2011 en un seul document ;
 - d'enlever les tâches à effectuer sur l'année des statuts et de les mettre dans un autre document (c.f. Tâches de la CT) ;
 - changer le terme club en terme société ;
 - changer le terme membre en terme société affiliée ;
 - d'ajouter de la cohérence entre les termes (AD, CT, Communauté, Swiss Athletics) ;
 - de modifier le point 2 (règlements) en termes plus clairs ;
 - de simplifier le point 3.2 et 3.3 et de le fusionner avec le point 7 (Objectifs) ;
 - de modifier la durée du mandat à 2 ans pour les membres du comité et les vérificateurs ;
 - d'ajouter toutes méthodes autorisées par la loi (à cause du COVID) pour l'élection et la votation ;
 - de mettre à jour les compétences du CC conformément à l'addendum de 2011 et à la modification du point 4.3 (Comité technique) ;
 - de mettre à jour les compétences et de l'organisation du CT (4.3) ;
 - la composition des tournus (4.3.4) ;
 - d'inscrire le rôle de secrétaire officiellement et lui attribuer des compétences (4.2.4) ;
 - la mise à jour du point 5.1 avec la mention du RO (catégorie et disciplines) ;
 - la suppression du point 8 (Annexe).
- approuve à 93.8% (15 oui ; 1 abstention ; 0 non) :
 - la suppression du point 6.4 (contribution financière) provenant de l'addendum de 2011 ;
 - la clarification et actualisation du point 6 "Financements".

L'Assemblée approuve la modification des Statuts et les adopte.

8. Calendrier 2022

Une incertitude plane sur certaines manifestations au cours de l'année 2022. Le calendrier se présente alors comme suit :

9 janvier 2022	Championnats valaisans en salle	Aigle
7 mai 2022	CSI multiples	Sierre
29 mai 2022	CSI simples	Sion
XX mai 2022	CSI U20	?
21-22 mai 2022	CSI LNA	Genève
15-16.05 2022	CSI LNC	?
11.09 2022	CS relais	Frauenfeld
17.09 2022	CS team	Colombier

9. Distinctions

Les distinctions seront remises en main propre aux athlètes et aux chefs d'équipe méritants.

10. Divers

Personne n'a souhaité adresser d'autres remarques.

Pour la CoAVR

Michael Ravedoni
Président



Véronique Crettenand Beretta
Secrétaire

